

Couronnes par ordinateur : Inquiétudes des prothésistes dentaires

L'annonce de la première démonstration d'un prototype capable de réaliser en moins d'une heure une couronne dentaire a suscité l'émoi parmi les quelque 24.000 artisans prothésistes dentaires, dont le travail consiste à préparer couronnes et autres prothèses.

« Cette machine fera notre travail, à quoi bon former des jeunes si le métier doit disparaître ? », s'inquiètent les prothésistes, devant une machine dont l'utilisation est encore du domaine de l'avenir. En effet, selon l'avis même de son promoteur dauphinois, le docteur François Duret, qui y travaille depuis 1972, elle ne devrait pas pouvoir être

sur le marché avant trois ans, pour des raisons financières et techniques.

Le président de l'Union nationale des prothésistes dentaires (U.N.P.D.) a estimé que « cette machine pouvait faire peur également aux chirurgiens dentistes », dans la mesure où elle pourrait être achetée et utilisée par des prothésistes dentaires. Il a cependant ajouté qu'il « comprendrait l'inquiétude du prothésiste de base qui craint pour son avenir, car certains ont déjà des conditions de vie difficiles ».

La formation actuelle du prothésiste dentaire, d'ailleurs insuffisante selon les professionnels, dure de deux à trois ans suivant

la filière (L.E.P. ou apprentissage dans un laboratoire). Elle est sanctionnée par un C.A.P.

On considère qu'il faut en moyenne 5 ans pour avoir une maîtrise du métier et 8 à 10 ans pour devenir un professionnel confirmé.

1 200 à 1 800 jeunes se présentent chaque année au C.A.P., 40 % sont reçus au premier examen, beaucoup sont « rattrapés » à la deuxième session, selon le président de l'U.N.P.D.

Près de la moitié abandonnent cette voie très rapidement. Le salaire moyen après deux ans d'expérience

4 800 francs. Pour un responsable, il s'élève à 8 000 francs.

Le prix moyen d'une couronne moderne est de 200 francs. Les couronnes « céramiques » sur métal non précieux coûtent environ 600 francs à la sortie du laboratoire de l'artisan, avec de l'or elles coûtent quelque 1 000 francs.

Plus que de la couronne par ordinateur, M. Moulin, membre de l'U.N.P.D. se déclare inquiet de la formation de grosses sociétés de chirurgiens dentistes, employant des prothésistes salariés, qui ont entraîné la fermeture de laboratoires artis-

L'affrontement entre les deux professions va parfois jusqu'au procès. Les chirurgiens-dentistes, selon la déontologie des professions médicales auxquelles ils appartiennent, n'ont en principe pas le droit de se livrer à des activités commerciales. Reste à savoir si la réalisation de prothèses dentaires relève d'une activité commerciale quand elle est fournie par des sociétés dentistes à des confrères extérieurs à la société.

Même si le prototype de M. Duret ne s'avère performant que dans dix ans, la profession des prothésistes dentaires est appelée de toutes façons à terme à se reconverter.

JRA

PAGF 13

22 - IX - 83

COURONNES PAR ORDINATEUR

Les prothésistes dentaires inquiets

L'annonce de la première démonstration d'un prototype capable de réaliser en moins d'une heure une couronne dentaire a suscité l'émoi parmi les quelque 24 000 artisans prothésistes dentaires, dont le travail consiste à préparer couronnes et autres prothèses.

« Cette machine fera notre travail, à quoi bon former des jeunes si le métier doit disparaître ? », s'inquiètent les prothésistes, devant une machine dont l'utilisation est encore du domaine de l'avenir. En effet, selon l'avis même de son promoteur dauphinois, le Dr François Duret, qui y travaille depuis 1972, elle ne devrait pas pouvoir être sur le marché avant trois ans, pour des raisons financières et techniques. Le président de l'Union nationale des prothésistes dentaires (U.N.D.P.) a estimé que « cette machine pouvait faire peur également aux chirurgiens dentistes », dans la mesure où elle pourrait être achetée et utilisée par des prothésistes dentaires. Il a cependant ajouté qu'il « comprendrait l'inquiétude du prothésiste de base qui craint pour son avenir, car certains ont déjà des conditions de vie difficiles ».

La formation actuelle du prothésiste dentaire, d'ailleurs insuffisante selon les professionnels, dure de deux à trois ans suivant la filière (L.E.P. ou apprentissage dans un laboratoire), elle est sanctionnée par un C.A.P..

22/9/83